

Délibération du Conseil Municipal Séance du 24 juin 2024 à 18 heures 00

Présent(e)s :

Nicolas DARAGON, Véronique PUGEAT, Franck SOULIGNAC, Annie-Paule TENNERONI, Lionel BRARD, Nathalie ILIOZER, Laurent MONNET, Cécile PAULET, Pierre-Olivier MAHAUX, Franck DIRATZONIAN-DAUMAS, Marie-Françoise PASCAL, Sylvain FAURIEL, Renaud POUTOT, Georges RASTKLAN, Martine PERALDE, Dominique REYNAUD, Marie-José SEGUIN, Anne JUNG, Louis PENOT, Laurence DALLARD, Claude CALANDRE, Jean-Luc CHAUMONT, Michèle RAVELLI, Bruno CHAFFOIS, Virginie RIOLI, Virginie THIBAUDEAU, Morgane SAILLOUR, Gayanéé MARKARIAN, Adem BENCHELLOUG, Déborah REYNAUD, Alexandre DESPESE, Marie BALSAN, Annie ROCHE, Malika KARA LAOUAR, Florent MEJEAN, Manon BELDA, Adeline TERRAIL, Jimmy LEVACHER, Bruno CASARI, Christophe CLET, Elise LAURENT, Julien MUTHELET, Philippe DOS REIS

Excusé(e)s représenté(e)s :

Kérha AMIRI par Marie-José SEGUIN
Nancie MASSIN par Laurent MONNET
Mactar SENE par Renaud POUTOT
Thomas BLACHE par Marie BALSAN
Jean-François GALLAND par Jimmy LEVACHER
Céline LUCAS par Nathalie ILIOZER

Objet : Budget Principal - Compte Administratif 2023

Direction : Direction Commune des Finances

Madame la première Adjointe expose :

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est annexée à la délibération du compte administratif du présent budget.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2023.

Les réalisations de l'exercice 2023 pour le budget principal se présentent de la manière suivante (opérations réelles et d'ordre) :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	80 855 296,43 €	92 754 041,39 €
INVESTISSEMENT	36 133 373,28 €	26 612 628,02 €

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 3.91 % en 2023 par rapport à 2022. L'année 2023 s'est déroulée dans un contexte inflationniste toujours très prégnant.

Les principaux postes de dépense sont :

- Les charges de personnel (40,4 M€)

- Les charges à caractère général qui correspondent aux dépenses encaissées en direct pour financer le coût des services publics (17,8 M€)
- Les subventions et autres charges dont les subventions aux associations pour 10,3 M€
- Les atténuations de produit (4,1 M€) qui correspondent au versement à la Communauté d'agglomération au titre des charges mutualisées

Les crédits sont répartis ainsi :

Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution en valeur 2022/2023	Evolution 2022 / 2023
011 - Charges à caractère général	14 852 358,05 €	17 134 505,62 €	17 831 856,19 €	697 350,57 €	4,07%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	36 596 047,51 €	39 519 815,71 €	40 433 955,96 €	914 140,25 €	2,31%
014 - Atténuations de produits	3 440 893,00 €	3 389 349,00 €	4 150 420,00 €	761 071,00 €	22,45%
65 - Autres charges de gestion courante	9 433 335,25 €	9 818 310,73 €	10 390 856,38 €	572 545,65 €	5,83%
66 - Charges financières	813 661,05 €	856 819,76 €	1 169 105,94 €	312 286,18 €	36,45%
67 - Charges exceptionnelles	38 119,92 €	911 194,68 €	0,00 €	-911 194,68 €	SO
67 - Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €	270 447,38 €	270 447,38 €	0,00%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €	184 569,00 €	184 569,00 €	0,00%
68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires	172 039,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	SO
DEPENSES REELLES	65 346 453,78 €	71 629 995,50 €	74 431 210,85 €	2 801 215,35 €	3,91%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13 869 623,69 €	9 453 794,49 €	6 424 085,58 €	-3 029 708,91 €	-32,05%
DEPENSES ORDRE ENTRE SECTION	13 869 623,69 €	9 453 794,49 €	6 424 085,58 €	-3 029 708,91 €	-32,05%
TOTAL DEPENSES	79 216 077,47 €	81 083 789,99 €	80 855 296,43 €	-228 493,56 €	-0,28%

1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, entrées culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2023 représentent 90,9 M€. Elles sont en hausse de 8.41 % par rapport au CA 2022. Les principaux postes de recette sont :

- Les impôts et taxes : 58,6 M€
- Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat s'élevant à 19,5 M€.
- Les produits exceptionnels qui intègrent notamment les cessions
- Les produits des services : 5,1 M€

Les produits se répartissent ainsi :

Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution en valeur 2022/2023	Evolution 2022 / 2023
013 - Atténuations de charges	285 888,05 €	303 218,77 €	472 689,57 €	169 470,80 €	55,89%
70 - Produits des services, du domaine et ventes	3 768 888,15 €	5 090 773,96 €	5 137 430,33 €	46 656,37 €	0,92%
731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €	58 597 365,59 €	58 597 365,59 €	SO
73 - Impôts et taxes	55 414 297,44 €	57 164 848,94 €	2 367 577,00 €	-54 797 271,94 €	-95,86%
74 - Dotations et participations	17 830 291,72 €	18 407 697,95 €	19 522 783,10 €	1 115 085,15 €	6,06%
75 - Autres produits de gestion courante	454 762,19 €	787 852,90 €	2 908 451,59 €	2 120 598,69 €	SO
76 - Produits financiers	19 207,30 €	0,00 €	42 470,00 €	42 470,00 €	SO
77 - Produits exceptionnels	9 359 919,13 €	2 114 125,67 €	0,00 €	-2 114 125,67 €	SO
77 - Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	1 349 075,41 €	1 349 075,41 €	0,00%
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations	0,00 €	0,00 €	525 000,00 €	525 000,00 €	0,00%
RECETTES REELLES	87 133 253,98 €	83 868 518,19 €	90 922 842,59 €	7 054 324,40 €	8,41%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 308 594,58 €	3 089 336,73 €	1 831 198,80 €	-1 258 137,93 €	-40,73%
RECETTES ORDRE ENTRE SECTION	1 308 594,58 €	3 089 336,73 €	1 831 198,80 €	-1 258 137,93 €	-40,73%
TOTAL RECETTES	88 441 848,56 €	86 957 854,92 €	92 754 041,39 €	5 796 186,47 €	6,67%

II. La section d'investissement

2.1 Les dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution en valeur 2022/2023	Evolution 2022 / 2023
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 863 998,89 €	4 629 576,46 €	4 630 319,52 €	743,06 €	0,02%
204 - Subventions d'équipement versées	2 643 700,80 €	2 572 967,89 €	2 514 286,61 €	-58 681,28 €	-2,28%
20 - Immobilisations incorporelles	491 086,94 €	338 956,57 €	451 361,32 €	112 404,75 €	33,16%
21 - Immobilisations corporelles	6 889 153,51 €	7 458 261,98 €	9 600 085,81 €	2 141 823,83 €	28,72%
23 - Immobilisations en cours	8 372 417,57 €	11 549 795,49 €	16 119 723,73 €	4 569 928,24 €	39,57%
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	4 330,00 €	0,00 €	-4 330,00 €	SO
4581 - Opérations sous mandat	904 501,38 €	302 487,25 €	715 793,72 €	413 306,47 €	136,64%
DEPENSES REELLES	24 164 859,09 €	26 856 375,64 €	34 031 570,71 €	7 175 195,07 €	26,72%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 308 594,58 €	3 089 336,73 €	1 831 198,80 €	-1 258 137,93 €	-40,73%
DEPENSES ORDRE ENTRE SECTION	1 308 594,58 €	3 089 336,73 €	1 831 198,80 €	-1 258 137,93 €	-40,73%
041 - Opérations patrimoniales	2 967 461,94 €	8 066 396,21 €	270 603,77 €	-7 795 792,44 €	-96,65%
DEPENSES ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	2 967 461,94 €	8 066 396,21 €	270 603,77 €	-7 795 792,44 €	-96,65%
TOTAL DEPENSES	28 440 915,61 €	38 012 108,58 €	36 133 373,28 €	-1 878 735,30 €	-4,94%

Les dépenses d'équipement réalisées s'élèvent à 29,4 M€ en 2023.

Elles sont ainsi en augmentation de plus de 32 % par rapport au 2022, soit environ + 7,1 M€ en valeur absolue.

La dynamique ainsi engagée se poursuit et se renforce de façon conséquente avec une phase active de réalisation des projets structurants rattachés au plan de mandat avec l'engagement des opérations correspondantes.

Le niveau des dépenses d'équipement de l'année 2023 constitue le niveau le plus élevé depuis 10 ans

Les principaux projets réalisés en 2023 par thématique sont répartis ainsi :

Domaines d'activité	CA 2023
Aménagement urbains et cadre de vie	14 141 741 €
Sports et jeunesse	6 301 934 €
Enseignement	3 222 721 €
Administration générale	1 244 000 €
Culture	1 343 524 €
Sécurité et salubrité publique	590 981 €
Santé, social et famille	170 537 €
Action économique	197 751 €
Actions pour le logement	34 840 €
Attribution de compensation	2 188 061 €
TOTAL	29 436 090 €

2.2 Les recettes d'investissement

Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution en valeur 2022/2023	Evolution 2022 / 2023
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 626 732,55 €	2 872 225,91 €	16 981 250,69 €	14 109 024,78 €	SO
13 - Subventions d'investissement	3 598 205,24 €	2 858 289,87 €	2 724 746,23 €	-133 543,64 €	-4,67%
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 000 267,00 €	1 500 050,00 €	358,10 €	-1 499 691,90 €	-99,98%
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	260,10 €	0,00 €	-260,10 €	SO
4582 - Opérations sous mandat	1 397 108,91 €	342 510,42 €	211 583,65 €	-130 926,77 €	-38,23%
RECETTES REELLES	19 622 313,70 €	7 573 336,30 €	19 917 938,67 €	12 344 602,37 €	163,00%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13 869 623,69 €	9 453 794,49 €	6 424 085,58 €	-3 029 708,91 €	-32,05%
RECETTES ORDRE ENTRE SECTION	13 869 623,69 €	9 453 794,49 €	6 424 085,58 €	-3 029 708,91 €	-32,05%
041 - Opérations patrimoniales	2 967 461,94 €	8 066 396,21 €	270 603,77 €	-7 795 792,44 €	-96,65%
RECETTES ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	2 967 461,94 €	8 066 396,21 €	270 603,77 €	-7 795 792,44 €	-96,65%
TOTAL RECETTES	36 459 399,33 €	25 093 527,00 €	26 612 628,02 €	1 519 101,02 €	6,05%

Les recettes d'investissement s'élèvent au total à 26,6 M€, les recettes réelles s'établissant à 19,7 M€.

Le niveau des recettes réelles d'investissement (19,7 M€) augmente de façon très conséquente par rapport à 2022, de l'ordre d'un peu plus de 12,3 M€. Cette situation s'explique par le montant du résultat de fonctionnement affecté à l'investissement au compte 1068 pour l'année 2023 (13 M€), sachant par ailleurs que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt contrairement à 2022 (1.5 M€) et 2021

Les principaux postes sont :

- La recette du FCTVA : 2,2 M€
- Le résultat de fonctionnement affecté à l'investissement :
- Les subventions d'investissement versées par les autres organismes (Etat, Région, Département, CAF...) : 2,7 M€
- Les opérations pour compte de tiers.

III. Etat de la dette du budget général

Le budget principal n'a pas contracté d'emprunt en 2023.

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 était de 51,8 M€.

La dette du Budget Principal de la Ville compte 27 lignes d'emprunts.

L'encours par habitant de la Ville de Valence demeure toujours bien inférieur à la moyenne de la strate des communes entre 50 000 et 100 000 habitants.

Au niveau de la classification des risques, la dette de la ville apparaît comme sécurisée à hauteur de 100% de l'encours, positionné sur un risque 1A.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2023 du Budget Principal, tel que présenté.

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Compte administratif 2023 du budget principal
- Rapport de présentation
- Note brève

N'a pris part ni aux débats ni au vote et a quitté la salle :

Monsieur Nicolas DARAGON

Délibération adoptée à la majorité absolue.

Votant pour : 41

Madame Véronique PUGEAT, Monsieur Franck SOULIGNAC, Madame Annie-Paule TENNERONI, Monsieur Lionel BRARD, Madame Nathalie ILIOZER, Monsieur Laurent MONNET, Madame Cécile PAULET, Monsieur Pierre-Olivier MAHAUX, Madame Kérha AMIRI, Monsieur Franck DIRATZONIAN-DAUMAS, Madame Marie-Françoise PASCAL, Monsieur Sylvain FAURIEL, Monsieur Renaud POUTOT, Monsieur Georges RASTKLAN, Madame Martine PERALDE, Monsieur

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 026-212603625-20240628-20240624_2-BF



Dominique REYNAUD, Madame Marie-José SEGUIN, Madame Annie JONC, Madame Marie MASSIN, Monsieur Louis PENOT, Madame Laurence DALLARD, Monsieur Claude CALANDRE, Monsieur Jean-Luc CHAUMONT, Madame Michèle RAVELLI, Monsieur Bruno CHAFFOIS, Madame Virginie RIOLI, Madame Virginie THIBAudeau, Madame Morgane SAILLOUR, Monsieur Mactar SENE, Monsieur Thomas BLACHE, Madame Gayanée MARKARIAN, Monsieur Adem BENCHELLOUG, Madame Déborah REYNAUD, Monsieur Alexandre DESPESE, Madame Marie BALSAN, Madame Manon BELDA, Madame Adeline TERRAIL, Madame Céline LUCAS, Monsieur Christophe CLET, Madame Elise LAURENT, Monsieur Julien MUTHELET

Votant contre : 7

Madame Annie ROCHE, Monsieur Jean-François GALLAND, Madame Malika KARA LAOUAR, Monsieur Florent MEJEAN, Monsieur Jimmy LEVACHER, Monsieur Bruno CASARI, Monsieur Philippe DOS REIS

« Et ont les délibérants signé »

Publié le : 28 juin 2024

**Pour extrait certifié conforme
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale Adjointe,**



Véronique DEBEAUMONT